

- d) Obtenir l'appui et la collaboration de la communauté internationale en vue de la prise de telles mesures.

(v) **La semaine ouest-africaine de trêve pour les enfants touchés par la guerre**

CONVENONS d'instituer dans tous les pays membres de la CEDEAO, une Semaine ouest-africaine de trêve pour les enfants touchés par la guerre et qui coïncide avec la Journée de l'Enfant Africain (16 juin) afin de sensibiliser l'opinion publique au sort terrible des enfants touchés par la guerre dans la région.

- a) Choisir des groupes nationaux chargés de coordonner des activités éducatives durant cette semaine de trêve.
- b) Assurer la coordination des services de secours et des services humanitaires durant la semaine de trêve.
- c) Soutenir les efforts déployés en faveur du désarmement et de la démobilisation de tous les enfants qui ont participé aux conflits armés et veiller à ce que le principe du meilleur intérêt de l'enfant soit pris en compte dans ce cadre.
- d) Réhabiliter et réintégrer les enfants touchés par la guerre durant la semaine de cessez-le-feu et la période qui la précède, et prendre en outre toutes les mesures nécessaires à la réunification des familles et à la guérison des traumatismes physiques et socio-psychologiques de tous les enfants touchés par la guerre.
- e) Prendre des mesures lors de la semaine de cessez-le-feu afin de mobiliser les familles et de les encourager à inscrire tout enfant qui ne l'a pas été à sa naissance.
- f) Engager des groupes internationaux comme surveillants officiels du cessez-le-feu dans les zones de conflit durant la semaine du cessez-le-feu.

RECONNAISSONS le rôle important des valeurs et des normes traditionnelles qui garantissent la protection des enfants en cas de conflit et s'engagent à collaborer avec les leaders communautaires dans les efforts destinés à renforcer et à appliquer ces normes.

NOUS ENGAGEONS à prendre des mesures pour impliquer les jeunes en tant que participants et avocats dans le mouvement pour la protection des enfants touchés par la guerre y compris la création des réseaux entre les enfants de l'Afrique de l'Ouest.

RECONNAISSONS qu'il est important de renforcer les capacités locales pour la protection et le plaidoyer en faveur des enfants touchés par la guerre et appelons la communauté des bailleurs, les agences des Nations Unies et les ONG internationales à tout faire pour appuyer